

Essentiellement, une telle logique est sans fondement. Les conséquences potentielles du déploiement de la défense antimissiles balistiques sont énormes et doivent avoir préséance sur l'état des relations entre le Canada et les États-Unis.

Rester fidèles au multilatéralisme

Le Canada devrait-il appuyer la recherche exclusive de la supériorité militaire plutôt que le contrôle des armements fondé sur des règles? Puisque les États-Unis sont l'allié le plus important du Canada, il incombe à ce dernier de s'assurer que les États-Unis ne menacent pas de défaire toute la structure des accords de contrôle des armements qui a été bâtie au cours des décennies en y substituant une doctrine de défense unilatérale.

Plutôt que d'appuyer la défense antimissiles balistiques, le Canada doit insister sur le fait que la réponse à la menace des missiles balistiques, s'il en est, doit faire partie d'une préoccupation plus vaste à l'égard de la communauté internationale. Il s'agit là d'une question qui a été soulevée par bon nombre de pays membres de l'OTAN, en particulier la France. Non seulement le Canada doit-il s'abstenir de participer à l'élaboration de la défense antimissiles balistiques, mais, en tant qu'allié des États-Unis, il doit insister que ces derniers respectent leurs engagements multilatéraux.

Les références sarcastiques au *pouvoir discret* et à la *sécurité humaine* démontrent jusqu'à quel point ces politiques réactionnaires sont déphasées par rapport au monde moderne. Toutes les caractéristiques de la mondialisation nous prouvent que, partout dans le monde, les êtres humains dépendent les uns des autres pour la paix et la prospérité. Ceci nécessite qu'un programme intégré soit élaboré en matière de paix et de développement durable.

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2000 *Année internationale de la culture de la paix*. Ceci nécessite que, plutôt que de nous tourner vers les armements, nous adoptions de nouvelles priorités politiques dans les domaines de la coopération et du développement durable. Le Groupe des 78 a été fondé en fonction de ces valeurs, mais il doit persister à se prononcer avec vigueur pour faire en sorte que les politiques canadiennes continuent de refléter ces principes.